

Aymon de Montfalcon : être évêque vers 1500

Bernard Andenmatten



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edl/1310>
DOI : 10.4000/edl.1310
ISSN : 2296-5084

Éditeur

Université de Lausanne

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2018
Pagination : 23-46
ISBN : 978-2-940331-69-7
ISSN : 0014-2026

Référence électronique

Bernard Andenmatten, « Aymon de Montfalcon : être évêque vers 1500 », *Études de lettres* [En ligne], 3-4 | 2018, mis en ligne le 15 décembre 2020, consulté le 17 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edl/1310> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edl.1310>

© Études de lettres

AYMON DE MONTFALCON : ÊTRE ÉVÊQUE VERS 1500

Entre Moyen Âge et Renaissance, la carrière d'Aymon de Montfalcon présente les caractéristiques, parfois ambivalentes, du parcours d'un prélat issu d'une moyenne aristocratie ambitieuse, qui parvint, grâce à la protection de la Maison de Savoie, à caser l'un de ses rejetons à l'évêché de Lausanne, doté alors d'importants pouvoirs temporels. Cumulard de bénéfices mais très cultivé et attaché à ses origines monastiques, Aymon dirigea fermement sa petite principauté épiscopale et fut attentif aussi bien à ses prérogatives temporelles qu'à ses fonctions d'ordinaire diocésain. S'il est difficile de pénétrer au cœur de sa spiritualité personnelle, on peut relever qu'il afficha avec ostentation son origine aristocratique et l'attachement à la grandeur de son lignage, en multipliant les insignes héraldiques et en opérant plusieurs fondations funéraires dédiées à saint Maurice et aux martyrs thébains.

1. Les évêques de l'Église latine vers 1500

L'historiographie religieuse concernant la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle est abondante, mais elle souffre de différents problèmes de perspective. Le principal tient au fait qu'elle est située à la fracture de deux périodes historiques, du moins telles que les conçoit la recherche académique, soit le Moyen Âge et les Temps modernes. Pour la France par exemple, les travaux très détaillés de Vincent Tabbagh permettent une approche globale de l'épiscopat durant les derniers siècles du Moyen Âge, qui concerne aussi bien l'origine sociale des prélats, leur formation intellectuelle et leur action pastorale ou leur dévotion personnelle,

mais ils s'arrêtent pour la plupart au milieu du XV^e siècle¹. Pour de nombreux médiévistes en effet, c'est cette époque qui marque le terme de la Chrétienté médiévale, avec l'échec du conciliarisme signifié par la fin du concile de Bâle, la reprise en main romaine et la conclusion des concordats avec les principales monarchies européennes. Quant au séisme du début du XVI^e siècle, il devient affaire de modernistes, lesquels démarrent souvent leur récit en 1517 par exemple, date encore retenue par les jubilés ayant marqué en 2017 le 500^e anniversaire de la Réforme.

Une bonne illustration de cet angle mort historiographique est donnée par l'histoire du concile de Latran V (1513-1516), qui peine à s'affirmer entre les grands conciles du XV^e siècle comme Constance et Bâle d'une part, Trente, le grand concile de la Contre-Réforme de l'autre. Peu de temps après sa clôture, ce concile a acquis une mauvaise réputation, aussi bien dans l'historiographie réformée que catholique, étant considéré comme une entreprise presque uniquement italienne et ayant démontré l'incapacité de l'Église romaine à prendre des mesures énergiques pour se réformer². Des recherches récentes estiment pourtant que 431 personnes avaient à un moment ou à un autre participé aux sessions romaines pendant les trois années que dura le concile³. Parmi elles n'y figurait pas Aymon de Montfalcon, qui fut représenté lors de la seconde session par son procureur et secrétaire, originaire lui aussi du Bugey, Pierre Perrin⁴. L'une des raisons principales de cette absence d'Aymon est probablement

1. V. Tabbagh, *Gens d'Église, gens de pouvoir (France, XIII^e-XV^e siècle)*; *id.*, «Le corps épiscopal»; je n'ai pu consulter que tardivement *Évêques et cardinaux princiers et curiaux (XIV^e-début XVI^e siècle)*, éd. par M. Maillard-Luybaert, A. Marchandisse, B. Schnerb, recueil d'études consacrées surtout à des prélats bourguignons et italiens.

2. F. Rapp, «Le rétablissement de la papauté», spéc. p. 139-141.

3. Cf. les travaux de N. H. Minnich, en particulier «The Participants at the Fifth Lateran Council», qui revalorise le caractère œcuménique et réformateur du concile.

4. *Et venerabilis vir dominus Petrus Perini, assertus procurator reverendi patris domini Aymonis episcopi Lausannensis, dedit mandatum eiusdem ad interessendum concilio [...] sigillatum sigillo dicti domini episcopi* (in J. D. Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, vol. 32, col. 716 B, session de mai 1512). Pierre II Perrin deviendra chanoine en 1515, cf. M. Reymond, *Les dignitaires de l'Église Notre-Dame de Lausanne jusqu'en 1536*, p. 410 *sq.*; son frère Jacques sera aussi chanoine et séjournera à Rome, cf. la contribution de G. Oguey dans cet ouvrage.

l'âge puisqu'à partir de 1510, on ne le voit pas davantage engagé dans des missions diplomatiques⁵.

2. *Profil biographique et réseau familial*: «*Ayme le chief des bons Montfalconnois*»

Dans les années 1510 en effet, Aymon était âgé d'environ 70 ans, puisque l'on situe sa naissance dans les années 1440, peut-être 1443, si l'on interprète littéralement la lettre du pape Léon X du 12 octobre 1513, qui nomme Sébastien de Montfalcon coadjuteur de son oncle Aymon, ce dernier étant décrit comme un septuagénaire accablé par le grand âge⁶. Par ailleurs, le testament de son père, Guillaume de Montfalcon, énumère le 7 août 1462 ses fils dont le cinquième, Aymon, est mentionné comme étant alors moine à l'abbaye bénédictine de Saint-Rambert-en-Bugey⁷.

Contrastant avec la période avignonnaise, où la collation pontificale des bénéfices avait favorisé une certaine mobilité sociale et géographique qui pouvait franchir les frontières nationales pour s'étendre à l'ensemble de la Chrétienté latine, le recrutement du haut clergé au XV^e siècle eut tendance à se restreindre aux membres d'une petite et moyenne noblesse établie relativement proche des sièges épiscopaux qu'elle convoitait⁸. La famille des Montfalcon tire son nom d'une forteresse située vers Annecy⁹. La branche dont est issu Aymon acquit par alliance la seigneurie de Flaxieu, près de Belley en Bugey, au XIV^e siècle¹⁰. Son père, Guillaume, avait épousé Marguerite, issue d'une ancienne famille savoyarde, celle des Chevron-Villette¹¹. Marguerite était la sœur d'Urbain de Chevron, évêque-élu de Genève – mais non reconnu –,

5. Cf. la contribution d'E. Pibiri dans cet ouvrage, p. 89, n. 20-21.

6. [...] *coadiutorem Aymonis episcopi Lausannensis, qui septuagenarius et senio gravatus existit* (*Leonis X. pontificis maximi regesta*, p. 305, n° 4955-4961).

7. É.-A. de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, vol. 4, p. 96 sq.

8. Cf. Tabbagh, *Gens d'Église, gens de pouvoir (France, XIII^e-XV^e siècle)*, p. 104.

9. É.-A. de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, vol. 4, p. 92.

10. *Ibid.*; sur Flaxieu, cf. M.-C. Guigue, *Topographie historique du département de l'Ain*, p. 151.

11. É.-A. de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, vol. 4, p. 96-98.

puis archevêque de Tarentaise¹². Par ailleurs, l'une des sœurs d'Aymon, Alice, avait épousé Claude de Montferrand, frère de l'évêque Benoît de Montferrand, son prédécesseur sur le siège épiscopal lausannois¹³.

À l'époque d'Aymon, sa famille présente donc un profil social aristocratique certes, mais relativement modeste, ou du moins récent. Il n'est pas issu de la grande aristocratie princière, mais il appartient, comme plus de 96 % des évêques du royaume de France sous le règne de Louis XII (1498-1515), à la noblesse¹⁴; il est issu d'une famille en phase ascendante, évolution manifestée par plusieurs indices. Il s'agit d'abord d'une politique matrimoniale ambitieuse, comme l'illustre l'alliance avec les Chevron-Villette, stratégie conduisant à une proximité avec des titulaires des sièges épiscopaux (Lausanne, Genève) situés dans l'orbite savoyarde; par ailleurs, la protection de ce même pouvoir savoyard est déterminante pour la carrière d'Aymon.

L'accession d'Aymon au siège épiscopal lausannois en 1491 ne doit donc pas être considérée comme un lot de consolation attribué à un cadet, mais comme un moment essentiel dans l'ascension d'une famille ambitieuse, étape suivie par l'érection, quatre ans plus tard, du village de Flaxieu en baronnie, par concession de la duchesse Blanche de Savoie datée du 31 août 1495¹⁵. Cinquième fils de la fratrie, Aymon n'en est donc pas moins le « chief des bons Montfalconnois », comme le déclare avec emphase Antitus dans le poème qu'il dédie à son protecteur¹⁶.

La première attestation d'Aymon connue à ce jour est donc celle qui renvoie à son état de moine dans la très ancienne abbaye bénédictine de Saint-Rambert-en-Bugey. Aymon étant le cinquième fils d'une famille de la petite aristocratie du Bugey, une telle destination apparaît assez convenue et il est évidemment bien difficile de parler de vocation monastique dans son cas. Relevons tout de même qu'il va rester attaché à cette identité bénédictine puisque l'une des deux représentations de sa personne dans les stalles de la chapelle des martyrs thébains à la cathédrale le figure sous la protection de saint Benoît¹⁷. Par ailleurs,

12. *Helvetia Sacra*, I/3, p. 106; *Helvetia Sacra*, I/5, p. 606.

13. É.-A. de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, vol. 4, p. 96-98.

14. M. M. Edelstein, « Les origines sociales de l'épiscopat sous Louis XII et François I^{er} », p. 241.

15. M.-C. Guigue, *Topographie historique du département de l'Ain*, p. 151.

16. Antitus, *Poésies*, p. 25.

17. Illustration publiée dans ce volume, pl. XVI.

il est encore qualifié de profès de l'ordre de saint Benoît à la fin de sa vie¹⁸. À défaut de vocation religieuse, on peut du moins parler de profil intellectuel et supposer qu'à Saint-Rambert, le jeune Aymon acquit les savoirs de base dispensés habituellement aux novices. Mais Aymon sortit évidemment de son abbaye bugiste pour faire des études universitaires, à l'image des trois quarts des évêques français du XV^e siècle qui étaient porteurs de grades académiques, pratiquement toujours de droit canon, les études en théologie étant très minoritaires et en principe le fait des quelques évêques issus des ordres mendiants¹⁹. Aymon a donc fait des études de droit relativement poussées, puisqu'il porte dès le 11 décembre 1471 le titre de docteur en droit canon²⁰, grade probablement acquis à l'université d'Avignon où il est attesté comme étudiant trois ans plus tôt²¹.

3. Les étapes d'une carrière bénéficiale dans l'espace savoyard

L'arrivée d'Aymon sur le siège épiscopal lausannois en 1491 pourrait ainsi être considérée comme l'aboutissement d'une chasse aux bénéfices dont notre prélat était abondamment pourvu. Lorsqu'il fonda en 1486 une chapelle dans le cimetière du prieuré chablaisien de Douvaine, Aymon est qualifié d'abbé commendataire de Hautcrêt, prieur de Ripaille, d'Anglefort et Douvaine, doyen de Ceyzérieu, aumônier de Saint-Rambert et célerier de Gigny ; si l'on y ajoute le prieuré de Coise, détenu dès 1473, ce ne sont pas moins de huit bénéfices, pour la

18. Lettre de Léon X relative au portail occidental publiée dans M. Grandjean, *L'architecture religieuse en Suisse romande et dans l'ancien diocèse de Genève à la fin de l'époque gothique*, p. 704 sq. ; meilleure version avec date correcte du 21 février 1514 dans B. Hauréau, *Gallia Christiana*, col. 181-184.

19. V. Tabbagh, *Les évêques dans le royaume de France au XIV^e siècle*, p. 95.

20. Archives cantonales vaudoises (ACV), C II 206, Vercelli, 11 décembre 1471 : nomination par le duc Amédée IX de *reverendi oratoris et consilarii nostri benedicti domini Aymonis de Montefalcone decretorum doctoris* comme conseiller ducal à résidence permanente.

21. J. Verger, « Le rôle social de l'Université d'Avignon au XV^e siècle », p. 494, n. 14, référence aimablement communiquée par Kathrin Utz Tremp ; une certaine logique institutionnelle a incité des auteurs (M. Reymond, P.-L. Surchat) à supposer qu'il avait étudié à Turin comme de nombreux prélats et autres officiers du duché, mais aucune référence n'a pu être retrouvée.

plupart bénédictins, qui étaient aux mains d'Aymon lorsqu'il obtint la mitre²². S'il en abandonna quelques-uns après 1491, il obtint toutefois la commende des prieurés de Port-Valais (1492) et de Lutry (1496) ainsi que l'administration de l'évêché de Genève en 1497 et 1509, alors aux mains des cadets de la Maison de Savoie²³. On aurait pourtant tort d'assimiler simplement Aymon à ces derniers et de le ranger sans nuance parmi les cadets de familles aristocratiques, pourvus de bénéfices importants avant même leur majorité civile et sans aucune compétence intellectuelle. En effet, Aymon a reçu son premier bénéfice, celui du prieuré d'Anglefort, en 1471, soit vers l'âge de 28 ans et après ses études, ce qui ne fait pas de lui un cumulard particulièrement précoce ; il l'a obtenu la même année que son poste de conseiller ducal, ce qui indique bien qu'il s'agit en fait de la rémunération de son office princier²⁴. Les autres bénéfices obtenus par Aymon étaient également étroitement liés à la dynastie savoyarde, les plus emblématiques à cet égard étant le prieuré de Ripaille, obtenu en 1476, la maîtrise de la chapelle ducal en 1490²⁵, ou encore l'administration de l'évêché de Genève déjà mentionné.

Cumulard de bénéfices sans aucun doute, mais dans un contexte régional précis, celui du duché de Savoie dont Aymon est un officier important, ce qui, là encore, le distingue des clercs de l'époque avignonnaise qui cherchaient à obtenir des bénéfices dans l'ensemble de la Chrétienté. À partir de la seconde moitié du XV^e siècle au contraire, les bénéfices obtenus par un même personnage sont généralement situés dans un cadre étatique précis et ils sont acquis grâce à l'intervention du roi ou du prince auprès du Siège apostolique, opérations légitimées par les concordats conclus dès la fin de la période conciliaire. Dans le cas savoyard, l'accord qui liait la papauté aux Savoie est à cet égard particulièrement révélateur de l'importance acquise par la dynastie dans

22. « R^d M^{re} Aymon de Montfalcon, abbé de Hautcrêt », p. 360 ; pour la localisation de ces bénéfices et les dates de première attestation, cf. la notice biographique d'Aymon dans *Helvetia sacra*, I/4, p. 146-148.

23. *Ibid.* ; pour Genève, cf. *Helvetia sacra*, I/3, p. 135.

24. Cf. *supra*, n. 20.

25. ACV, C II 218, Turin, 1^{er} juin 1490 : Blanche, duchesse de Savoie, confie au *reverendo in Christo patri et consiliario nostro carissimo domino Aymoni de Montefalcone* la charge de *gubernatorem et magistrum capelle nostre*, avec une pension de 300 florins de petit poids ; cette fonction lui sera confirmée le 15 novembre 1496, soit après son accession au siège lausannois (*Ibid.*).

la nomination aux bénéfices. L'indult accordé le 10 janvier 1452 par le pape Nicolas V au duc Louis I^{er} concluait définitivement le pontificat du pape-duc Félix V-Amédée VIII et sanctionnait le contrôle par la dynastie de la collation des bénéfices dans le duché, socle durable sur lequel fut édifié ce que les historiens modernistes appelleront le « gallicanisme savoyard »²⁶.

La nomination d'Aymon par le *motu proprio* du pape Innocent VIII du 16 mai 1491 fut donc la conséquence directe de l'interventionnisme savoyard et correspond à la logique institutionnelle légitimée par les accords entre le Siège apostolique et l'administration ducale au milieu du XV^e siècle²⁷. On sait en revanche que tel n'était pas le choix du chapitre cathédral, qui avait élu François de Colombier, ni celui des villes de Fribourg et de Berne qui voulaient imposer un candidat alémanique, Jean Ambruster, alors que de son côté, l'empereur Frédéric III soutenait le trésorier Jean de Salins²⁸.

Pourtant, la nomination d'Aymon s'inscrit aussi dans une tradition plus ancienne d'évêques de Lausanne originaires des États de Savoie, habitude qui remonte au premier quart du XIV^e siècle, lorsque la haute noblesse vaudoise reconnut la suprématie de fait acquise par le pouvoir savoyard et renonça à revendiquer à son profit exclusif le siège lausannois, ce qui favorisa l'accession de prélats issus des familles influentes des États de Savoie²⁹. Au bas Moyen Âge, les prélats lausannois sont parfois issus des élites vaudoises mais ils sont le plus souvent savoyards (Jean Bertrand, Jean Michel), valdôtain (Guillaume de Challant), piémontais (Georges de Saluces), bressans (Louis de La Palud, Guillaume de Varax) ou encore, comme Aymon, bugistes (François Prévôt de Virieux, Benoît de Montferrand)³⁰.

Cette intense circulation des évêques à l'intérieur de l'espace savoyard se poursuit jusqu'à la fin du Moyen Âge, comme le montre bien sûr le cas de son neveu Sébastien, mais aussi celui d'un prélat qui joua un

26. E. Mongiano, « Fulsit lux mundo, cessit Felix Nicolao ».

27. *Helvetia sacra*, I/4, p. 146 sq., n. 8.

28. Détails et références dans M. Reymond, « Aymon de Montfalcon, évêque de Lausanne, 1491-1517 », p. 28-31.

29. J.-D. Morerod, *Genèse d'une principauté épiscopale*, en part. p. 359 sqq.

30. Cf. les notices correspondantes dans *Helvetia sacra*, I/4.

rôle très important dans le duché de Savoie, Claude d'Estavayer³¹. Issu d'une branche cadette d'une grande famille seigneuriale du pays de Vaud savoyard, Claude d'Estavayer fut également un cumulard de bénéfices vaudois (prieuré de Romainmôtier, abbaye prémontrée du Lac de Joux, chapitre cathédral de Lausanne) et savoyard (abbaye de Hautecombe, la nécropole dynastique savoyarde) ; il accéda au siège épiscopal de Belley, qu'il occupa de 1508 à sa mort en 1534. Claude d'Estavayer fut aussi chancelier de l'ordre de l'Annonciade et ambassadeur, et il se rendit à plusieurs reprises à Rome où il participa au concile de Latran V évoqué plus haut³². Dans ce sens, si Sébastien est bien le successeur de son oncle sur le siège lausannois, le véritable héritier du rôle joué par Aymon dans l'espace savoyard serait plutôt Claude d'Estavayer, en raison des nombreux parallèles que l'on peut tirer entre les itinéraires des deux prélats, qu'il s'agisse de leur parcours bénéficial, de leur carrière diplomatique au service de la maison ducale ou encore de leurs intérêts culturels et artistiques³³.

Lorsque Aymon accéda au siège épiscopal lausannois, il était relativement âgé puisqu'il avait dépassé la cinquantaine, alors que l'âge canonique pour accéder à l'épiscopat était fixé à 30 ans, norme minimale qui n'était pas toujours respectée dans le duché : Claude d'Estavayer devint évêque de Belley à 25 ans, alors que les cadets et bâtards de la dynastie savoyarde étaient des enfants ou des adolescents lorsqu'ils furent placés sur le siège épiscopal genevois³⁴. À Lausanne, Aymon occupa sa fonction pendant 26 ans, un long épiscopat qui est aussi caractéristique de cette époque. À partir de la seconde moitié du XV^e siècle, la moitié au moins des évêques français restèrent en place pendant plus de 20 ans³⁵. Là encore, il s'agit d'une évolution qui se différencie d'avec la période avignonnaise et du Grand Schisme, qui connut des déplacements fréquents. Conformément à la volonté d'un certain retour à l'idéal grégorien, l'évêque est lié à son église considérée comme son épouse spirituelle ; la

31. B. Andenmatten, « Claude d'Estavayer, évêque de Belley, chancelier de l'Annonciade (vers 1483-vers 1535) ».

32. N. H. Minnich, « The Participants at the Fifth Lateran Council », p. 195, n° 381.

33. B. Andenmatten, « Claude d'Estavayer, évêque de Belley, chancelier de l'Annonciade (vers 1483-vers 1535) » et plus généralement *La Renaissance en Savoie*.

34. *Le diocèse de Genève*, en part. p. 103-113.

35. V. Tabbagh, *Gens d'Église, gens de pouvoir (France, XIII^e-XV^e siècle)*, p. 90.

plupart des prélats de la fin du Moyen Âge demeurent sur le même siège épiscopal jusqu'à leur décès et sont enterrés dans leur cathédrale.

4. « *Prince puissant faisant forger monnoye* » : un prince-évêque face à ses sujets

Accédant au siège épiscopal lausannois, Aymon devenait prince d'Empire, ce qui le distinguait clairement des évêques français ou italiens de l'époque, lesquels avaient perdu la plupart de leurs prérogatives temporelles. En tant que prince d'Empire, Aymon était conditionné par sa sujétion envers l'empereur mais encore plus par sa dépendance, à la fois personnelle et institutionnelle, à l'égard du duc de Savoie. Redevable de sa carrière et de sa mitre à l'intervention de ce dernier, il devait essayer de contenir les inévitables ingérences savoyardes dans son petit État épiscopal, enclavé dans le duché. Ces immixtions étaient fondées juridiquement sur le vicariat impérial qui, dès le XIV^e siècle, faisait de la Maison de Savoie la représentante de l'empereur à Lausanne, notamment en matière de juridiction d'appel³⁶.

Aymon affirma ses droits régaliens, notamment celui de battre monnaie, activité dont on trouve même un écho chez son poète de cour Antitus, qui évoque « un évêque de renom, prince puissant, faisant forger monnaie »³⁷. Les numismates ont effectivement relevé de nombreuses frappes monétaires opérées par Aymon, parmi lesquelles celle du ducat d'or, dont il existe au moins trois types différents, représentant au droit le buste de l'évêque et au revers les armoiries des Montfalcon (fig. 1)³⁸.

Comme la plupart de ses prédécesseurs, Aymon fut confronté aux velléités d'indépendance de ses sujets, surtout les habitants de la ville épiscopale qui avaient comme modèle les villes libres de Fribourg et de Berne. L'épiscopat d'Aymon débuta dans un contexte difficile, en raison des relations plutôt mauvaises que son prédécesseur Benoît

36. Sur cette question très étudiée, cf. J.-D. Morerod *et al.*, *La Suisse occidentale et l'Empire*.

37. J.-D. Morerod, *Genèse d'une principauté épiscopale*, p. 468, renvoyant à Antitus, *Poésies*, p. 59.

38. Catalogue des types monétaires dans D. Dolivo, *Les monnaies de l'évêché de Lausanne*, avec bibliographie antérieure; sur le mode de représentation du prince, cf. la contribution de G. Oguey, dans cet ouvrage, p. 122, n. 50.

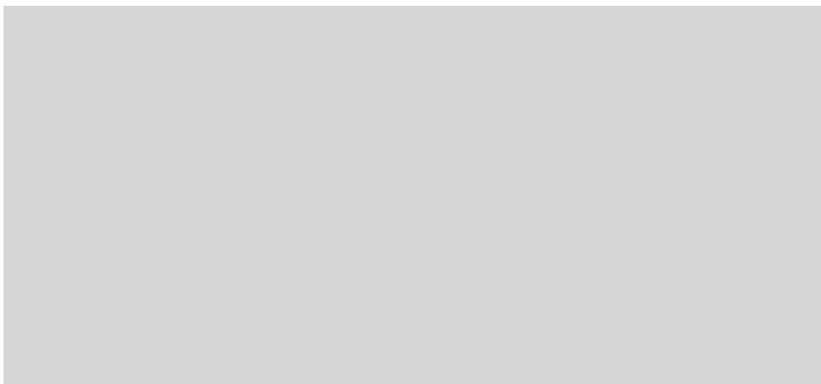


Fig. 1 — Ducat d'or à l'effigie et aux armes d'Aymon de Montfalcon, Évêché de Lausanne, 1491-1517, MMC 36728, échelle 2:1. © Musée monétaire cantonal, Lausanne.

de Montferrand avait entretenues avec les Lausannois. Ces épisodes sont bien connus, comme l'union de la Cité avec la Ville inférieure en 1481³⁹, ou encore les revendications des Lausannois pour affirmer leur identité propre, par le biais d'armoiries et de hérauts d'armes. Si l'union de la ville était un fait accompli qu'Aymon ne remet pas en question, la question du héraut d'armes ne fut pas réglée puisqu'elle revint à deux reprises pendant son épiscopat, en 1503 puis à nouveau en 1513⁴⁰. Les Lausannois désiraient notamment arborer des armoiries timbrées de l'aigle impériale, à l'exemple des villes libres de l'Empire, ce qui était évidemment inacceptable pour leur prince-évêque qui voulait que ses sujets reconnaissent l'autorité de l'Église de Lausanne et de son chef, en arborant un emblème épiscopal ou marial. On peut même se demander si la résurgence de ce conflit en 1513 ne doit pas être comprise comme une réaction des Lausannois face à l'ostentation héraldique de leur seigneur, qui semait avec profusion devise et armoiries personnelles sur les murs de son château et de la cathédrale. Il est évident qu'un prince aussi sensible au langage emblématique que l'était Aymon ne pouvait accepter d'avoir le dessous dans une confrontation héraldique avec ses sujets⁴¹.

39. C. Thévenaz Modestin, *Un mariage contesté*.

40. M.-A. Valazza Tricarico, «Lausanne, ville impériale?».

41. Sur l'intérêt quasi obsessionnel d'Aymon pour son héraldique personnelle, cf. la contribution de B. Pradervand dans cet ouvrage.

Ainsi, contrairement à l'opinion de Maxime Reymond qui brosse un portrait plutôt bienveillant du prélat en l'opposant à celui de son prédécesseur, Aymon ne semble pas avoir été spécialement conciliant avec ses sujets et il donne l'image d'un prince-évêque particulièrement imbu de la dignité attachée à sa fonction⁴². Un demi-siècle plus tard – donc après la Réforme et la chute du régime épiscopal –, les Lausannois gardaient en tout cas la mémoire des « Grandes violences dans la ville de Lausanne par l'evesque de Lausanne Emoz de Montfalcon, et par Bastyan de Montfalcon son succeseur faictes aux dictz de Lausanne » ; parmi ces « grandes violences » figure en bonne place le fait que le prince-évêque ait contesté aux Lausannois le droit de timbrer leurs armoiries de l'aigle impériale⁴³.

On retrouve cette même impression d'autoritarisme, ou du moins de raideur institutionnelle, en lisant le fragment d'un journal tenu par un membre de l'entourage épiscopal, qui évoque le quotidien d'une tournée effectuée par Aymon dans le nord de son diocèse, en décembre 1494. Séjournant à Avenches, il se rend dans le village voisin de Faoug, dont il est également seigneur, et il contraint les habitants de renoncer au traité de combourgeoisie qu'ils avaient conclu avec Morat lors de la récente vacance du siège épiscopal et de lui restituer le document qui en faisait état⁴⁴. Toutefois, cette attitude va de pair avec une attention réelle portée aux affaires de ses sujets dont il essaye de pacifier personnellement les querelles internes, donnant ainsi l'image d'un seigneur tout à la fois paternaliste et autoritaire, dans une petite principauté épiscopale où les rapports de pouvoir étaient apparemment encore établis sur des contacts personnels⁴⁵.

42. M. Reymond, « Aymon de Montfalcon, évêque de Lausanne, 1491-1517 », p. 38.

43. C. Santschi, « La chronique lausannoise de Jean Vullyamoz », p. 24.

44. « Item le IX^{me} jour dudict moys de decembre, comparurent par devant ledict [Seigneur] ses subjects du village de Foz en toute humilité, lesquelz furent par luy exhortez, et de luy eurent expres commandement, de luy apporté la lettre de la bourgeoisye qu'ilz avoient faicte avecques ceulx de Morat au temps du syege de Lausanne, lors vaccant, laquelle lectre ilz apporterent à mondict Seigneur le landemain, la luy rendant et à icelle renunçant etc. » (éd. P. Rück, « Un récit de la captivité du Chapitre de Lausanne en février 1537 », p. 60).

45. « Depuis passa temps en sadicte ville [Avenches], en oyant les queeles de ses subjectz, les pacifiant au mieulx qu'il peut » (*ibid.*).

5. *Aymon de Montfalcon, un prélat « médiatique » ?*

Par ailleurs, Aymon était aussi un prince conscient des potentialités offertes par les différents modes de communication de son époque. Si l'on a vu qu'il faisait un emploi surabondant du langage héraldique, suivant en cela les usages des milieux aristocratiques et des cours princières, son épiscopat connut aussi une production importante de livres imprimés. Si le premier ouvrage à l'usage de l'Église de Lausanne est un bréviaire réalisé à Genève en 1478, donc à l'époque de Benoît de Montferrand, la production de livres imprimés connut une nette accélération sous l'épiscopat d'Aymon. Entre 1493 et 1510, il fit réaliser deux missels (1493 et 1505), deux bréviaires (vers 1495, 1503), ainsi qu'un livre d'heures (1507), deux manuels (livres contenant les formules sacramentelles, 1500, 1508/1510) et un recueil de constitutions synodales (1494)⁴⁶. Cette production apparaît comme importante quantitativement, ou du moins relativement soutenue. Elle se situe plutôt durant la première moitié de l'épiscopat. Pour mieux l'évaluer, il faudrait évidemment la situer à l'intérieur de la production imprimée de l'époque. Relevons qu'à l'exception du premier missel imprimé à Lausanne en 1493, Aymon a fait réaliser ses livres à l'extérieur du diocèse, à Lyon, Paris, et surtout à Genève, dont il administra aussi le diocèse (1497, 1509).

Aymon ne semble pas s'être soucié de faire imprimer des textes théologiques ou littéraires, dont on ne retrouve aucune trace. Sa production relève en fait de l'autorité de l'évêque en tant qu'ordinaire diocésain, qui appose son nom, ses armoiries et parfois même son portrait, comme dans le bréviaire de 1509, où il figure agenouillé au pied de Notre-Dame de Lausanne, elle-même surmontée des armoiries de l'évêché qui font ainsi pendant à celles du prélat (fig. 2)⁴⁷. Il s'agit d'une production de livres officiels, dont l'un des plus emblématiques est peut-être le deuxième livre imprimé, soit les constitutions synodales de 1494⁴⁸.

46. M. Besson, *L'Église et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*, vol. 1, p. 83 sqq.

47. *Ibid.*, vol. 1, p. 120.

48. *Ibid.*, vol. 2, p. 9-16.

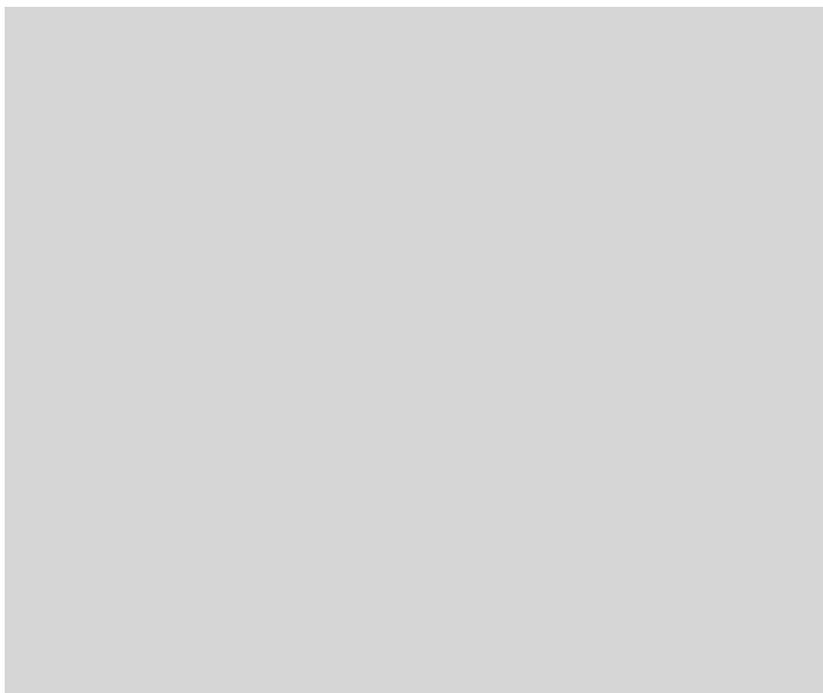


Fig. 2 — Vierge de Lausanne sur son trône avec la figure d'Aymon de Montfalcon priant. Estampe figurant en page de titre du *Bréviaire de Lausanne*, 1509, publié dans Marius Besson, *L'Église et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*, Genève, Librairie Jacquemoud, H. Trono, successeur, 1937, vol. 1, p. 120, pl. XIII.

Le prologue de ces constitutions synodales évoque les prédécesseurs d'Aymon et cite nommément leur premier compilateur, l'évêque du milieu du XV^e siècle Georges de Saluces⁴⁹. Cette insertion d'Aymon de Montfalcon dans la succession des évêques lausannois peut être rapprochée de la compilation, sous son épiscopat, de la chronique connue sous le titre de « Descendance des évêques de Lausanne », écrite dans l'entourage de notre prélat, probablement par un chanoine⁵⁰. En

49. *Ibid.*, vol. 2, p. 12.

50. [...] *prout omnia constant in antiquo libro reverendi patris domini episcopi Lausannensis Aymonis de Montefalcone* (éd. in J. Gremaud, « Descendance des évêques de Lausanne, de leurs faits et gestes », p. 354); C. Santschi, *Les évêques de Lausanne et leurs historiens des origines au XVIII^e siècle*, p. 145-158; cf. la contribution de G. Oguey dans cet ouvrage.

historien prudent, le mystérieux Ludovicus s'arrête en 1466, date du décès de Guillaume de Varax, ne traitant donc ni du controversé Benoît de Montferrand ni, malheureusement, de son protecteur et probable commanditaire, Aymon de Montfalcon. Le traitement des périodes anciennes atteste de quelques connaissances historiques et d'un certain sens critique⁵¹ ; quant à la période postérieure au XIII^e siècle, il s'agit surtout d'un récit, écrit sur la base des documents d'archives, des droits acquis par l'Église de Lausanne grâce à la ténacité et à la générosité de ses prélats qui ont voulu laisser une trace de leur mémoire dans l'institution qu'ils dirigeaient. Il ne faut pas pour autant dénier toute sensibilité historique chez Aymon et son entourage, comme le démontre l'intérêt manifesté pour les vestiges romains d'Avenches⁵².

6. Un ordinaire diocésain soucieux de ses prérogatives aux dévotions aristocratiques

À l'évidence, Rome n'est pas seulement pour Aymon de Montfalcon une référence antique ou artistique, c'est aussi la capitale de la Chrétienté latine, rôle que la ville avait retrouvé à partir de la fin de la période avignonnaise et de la résolution de la crise conciliaire du XV^e siècle. Comme de nombreux prélats du début du XVI^e siècle, Aymon peut ainsi être qualifié de romain, en raison notamment des contacts répétés qu'il entretenait avec le Saint-Siège, lesquels étaient d'autant plus étroits qu'il avait effectué des missions diplomatiques en cour de Rome pour le compte des Savoie bien avant son accession à l'épiscopat⁵³. Le lien avec Rome était par ailleurs régulièrement réactivé lors des « Grands Pardons », célébrés selon un rythme septennal dans la cathédrale de Lausanne, qui connurent leur apogée précisément sous l'épiscopat d'Aymon⁵⁴. Sanctionnées par la concession d'une bulle pontificale,

51. *Ibid.*

52. P. Rück, « Un récit de la captivité du Chapitre de Lausanne en février 1537 », p. 60 ; cf. la contribution de G. Oguey dans cet ouvrage.

53. « Item le merqredi X^e jour dudict moys [10 décembre 1494] fut expédié Perre Robirt de Paierne, lequell s'en alla a Romme, ayant lettres pour besoignier devers notre Saint Pere... » (éd. P. Rück, « Un récit de la captivité du Chapitre de Lausanne en février 1537 », p. 60).

54. J.-D. Morerod, « Entre soumission à Rome et vellétés identitaires », en part. p. 48.

ces journées « d'indulgences » étaient l'occasion pour les visiteurs de la cathédrale de bénéficier de l'absolution de péchés graves, dont certains étaient réservés habituellement au Siègne apostolique. Si le « Grand Pardon » était en principe plutôt du ressort du chapitre cathédral, Aymon s'y intéressa de très près puisqu'il fit placer dans sa chapelle des martyrs thébains en 1514 l'une des deux tables de pierre proclamant le jubilé⁵⁵.

Dans l'état actuel de la recherche, il est difficile de discerner les lignes directrices des préoccupations religieuses d'Aymon de Montfalcon comme ordinaire à la tête de son grand diocèse. On a évoqué plus haut son action législative, concrétisée par la promulgation des statuts synodaux en février 1494, lesquels furent ensuite imprimés à Lyon le 3 octobre de la même année⁵⁶. Le rôle joué à cette occasion par Aymon est davantage institutionnel que créatif, si l'on peut dire, puisque ces statuts imprimés reprennent en fait ceux de Georges de Saluces, évêque de 1440 à 1461. En revanche, il n'y a pas d'indice qu'Aymon ait fait procéder, comme son prédécesseur du milieu du XV^e siècle, à une visite des paroisses de son diocèse, alors que des entreprises, probablement partielles, sont attestées pour Benoît de Montferrand en 1481 et 1484 et à nouveau sous l'épiscopat de Sébastien de Montfalcon en 1523⁵⁷.

Si Aymon de Montfalcon apparaît dans quelques affaires de sorcellerie, c'est surtout pour y défendre ses prérogatives juridictionnelles d'ordinaire diocésain en matière d'hérésie. En novembre 1498, il protesta ainsi contre les chanoines lausannois qui avaient incarcéré des personnes accusées d'hérésie – en fait de sorcellerie – dépendant de leur seigneurie capitulaire de Dommartin. Il s'agissait surtout pour l'évêque de réaffirmer son droit de mener des procès inquisitoriaux dans son diocèse, nonobstant les exemptions que pouvaient lui opposer des seigneuries ecclésiastiques, tel le chapitre cathédral qui détenait également des éléments de juridiction

55. *Ibid.*

56. M. Besson, *L'Église et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*, vol. 2, p. 12, qui donne les dates de la promulgation et de l'impression; dates erronées dans M. Reymond, « Aymon de Montfalcon, évêque de Lausanne, 1491-1517 », p. 34 *sq.*, qui n'a pas tenu compte du style de l'Annonciation, pourtant explicitement mentionné dans l'incunable.

57. *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453*, vol. 1, p. 40 *sq.*; l'affirmation, p. 41, que « L'évêque Aymon de Montfalcon visita au moins partiellement son diocèse... » est manifestement une coquille, le contexte de la phrase et les sources citées se rapportant à Sébastien de Montfalcon.

spirituelle⁵⁸. Dans le célèbre procès Jetzer, instruit par la ville de Berne contre des frères dominicains de la ville, Aymon de Montfalcon apparaît comme déterminé à résister aux pressions bernoises et à respecter la procédure, du moins tant que cette dernière se déroule dans sa résidence lausannoise du château Saint-Maire; il semble en revanche plus effacé durant les phases bernoises de l'affaire, pour des raisons politiques, mais aussi linguistiques et plus généralement culturelles⁵⁹.

À cette occasion, on constate chez l'ancien moine bénédictin Aymon, si ce n'est une sympathie, du moins une certaine solidarité avec les accusés, frères mendiants et issus comme lui du clergé régulier⁶⁰. Cette attitude n'est pas vraiment surprenante car, contrairement aux idées reçues, la vie régulière jouissait à la fin du Moyen Âge d'un réel prestige dans les milieux ecclésiastiques cultivés dont Aymon faisait partie⁶¹. Si notre évêque ne franchit pas le pas en se retirant lui-même dans un monastère au soir de sa vie, à l'instar de nombreux intellectuels et hauts prélats des années 1490-1520⁶², il prit une part très active à la fondation de trois établissements relevant du même courant de l'Observance, typique du Moyen Âge finissant et soutenu aussi bien par les ecclésiastiques que par les princes temporels⁶³.

En revanche, Aymon de Montfalcon n'apparaît pas particulièrement soucieux de conduire une politique de réforme générale du clergé de son diocèse, à la différence de quelques grandes figures épiscopales françaises de la fin du Moyen Âge et du début du XVI^e siècle, comme François d'Estaing, évêque de Rodez, Jean Michel à Angers ou Guillaume Briçonnet à Meaux, dont les pieux souvenirs alimentèrent une vénération de type hagiographique⁶⁴. Comme on l'a vu plus haut, il n'en alla pas ainsi à Lausanne où la mémoire de l'évêque au XVI^e siècle était franchement négative. La Réforme protestante et le changement de régime politique ont évidemment joué un rôle prépondérant dans

58. L. Pfister, *L'enfer sur terre*, p. 116-118, 279-287.

59. Voir la contribution de K. Utz Tresp dans cet ouvrage.

60. *Ibid.*, p. 80; sur Aymon bénédictin, cf. *supra*, n. 18.

61. J.-M. Le Gall, *Les moines au temps des Réformes*.

62. Nombreux exemples cités *ibid.*, p. 48-56.

63. Cf. la contribution de S. Vocanson-Manzi dans cet ouvrage.

64. B. Chevalier, « Réforme et réformes », en part. p. 225 *sq.*; cf. aussi N. Lemaître, *Le Rouergue flamboyant*, p. 217-245 (sur François d'Estaing) et J.-M. Matz, « Rumeur publique et diffusion d'un nouveau culte » (sur Jean Michel, évêque d'Angers).

ce phénomène, quelles qu'aient pu être les convictions personnelles de notre prélat sur l'Église et la vie religieuse de son temps, sentiments sur lesquels nous ne sommes en fait guère renseignés.

En effet, malgré l'abondance et la diversité des sources, il n'y a guère de documents permettant d'approcher directement sa spiritualité ou ses préférences dévotionnelles, la plus importante lacune à cet égard étant sans doute l'absence de testament. On peut relever cependant une continuité remarquable dans la vénération manifestée envers saint Maurice et les martyrs thébains, choisis en 1504 comme patrons de sa chapelle fondée dans la cathédrale de Lausanne⁶⁵. Ce choix ne semble pas prioritairement dû à une quelconque proximité géographique avec l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Il s'agit d'une dévotion antérieure car le choix mauricien d'Aymon s'était déjà exprimé en 1486 lors de la fondation d'une chapelle funéraire dans le cimetière de Douvaine, contigu au prieuré dont il était le supérieur⁶⁶. La charte évoque le fondateur, mais aussi sa famille, dont le chef aura le droit de patronat sur la nouvelle institution⁶⁷. On sait que cette question refit surface lors de la création de la chapelle des martyrs thébains dans la cathédrale de Lausanne, demande sèchement refusée par le chapitre aussitôt après le décès de l'évêque⁶⁸. La dévotion mauricienne d'Aymon s'inscrit donc dans une perspective familiale, ce que confirme encore la construction de l'église paroissiale de Flaxieu à la fin du XV^e siècle, édifice ayant lui aussi Maurice comme patron⁶⁹. Les raisons de cette dévotion mauricienne d'Aymon et de sa famille ne sont pas explicitement exprimées, mais l'on peut supposer une volonté d'imiter la famille ducale de Savoie qui avait considérablement développé l'emblématique mauricienne au cours du XV^e siècle⁷⁰, les martyrs d'Agaune incarnant de fait les valeurs

65. Cf. la contribution de K. Berclaz dans cet ouvrage.

66. « R^d M^{re} Aymon de Montfalcon, abbé de Hautcrêt ».

67. [...] *ius patronatus, dotatio et presentatio predictae capelle [...] pertinere debeat [...] magnifico et generoso Hugonino de Monte Falcone, domino Flaciaci [...] et successive domino Flaciaci qui pro tempore fuerit capiti armorum Montis Falconis et de genere de Monte Falcone [...] (Ibid., p. 362).*

68. E. Dupraz, *La cathédrale de Lausanne*, p. 156.

69. M.-C. Guigue, *Topographie historique du département de l'Ain*, p. 151 : la source de cette affirmation n'a pas été vérifiée ; pour la perspective de collégiale, voir la contribution de D. Lüthi dans cet ouvrage.

70. L. Ripart, « Les saints de la maison de Savoie au XV^e siècle ».

traditionnelles de l'ancienne aristocratie chevaleresque à laquelle les Montfalcon prétendaient appartenir.

Ainsi, le terme de ce parcours nous ramène en quelque sorte à la très forte conscience familiale d'un évêque « chief des bons Montfalconnis », pour qui il édifie ce qui pourrait bien avoir été dans son esprit une collégiale destinée à perpétuer la mémoire de son lignage⁷¹.

Bernard ANDENMATTEN
Université de Lausanne

71. Voir dans cet ouvrage les contributions de D. Lüthi et de K. Berclaz.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- ANTITUS, *Poésies*, éd. par Manuela Python, Genève, Droz, 1992 (Textes littéraires français, 422) [éd. du mss. ACV, P Antitus, numérisé sous <<http://www.e-codices.unifr.ch/en/list/one/acv/P-Antitus>>].
- GREMAUD, Jean, « Descendance des évêques de Lausanne, de leurs faictz et gestes », *Mémorial de Fribourg*, 3 (1856), p. 337-361.
- HAURÉAU, Bartholomaeus, *Gallia Christiana*, t. 15, *Instrumenta*, Parisiis, Firmin Didot Frères et Fils, 1860.
- Leonis X. pontificis maximi regesta*, ed. Jos. Hergenroether, Friburgi Brisgoviae, Herder, 1884-1891.
- MANSI, Joannes Dominicus, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, reprint Graz, 1961, vol. 32.
- « R^d M^{re} Aymon de Montfalcon, abbé de Hautcrêt, prieur de Douvaine, etc., fonde et dote une chapelle sous le vocable des SS. Second commandant et Maurice primicier », *Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne*, 3 (1881), p. 359-366.
- RÜCK, Peter, « Un récit de la captivité du Chapitre de Lausanne en février 1537 », *Revue historique vaudoise*, 78 (1970), p. 43-67.
- SANTSCHI, Catherine, « La chronique lausannoise de Jean Vullyamoz », *Revue historique vaudoise*, 78 (1970), p. 15-42.
- La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453*, éd. par Ansgar Wildermann, Lausanne, 1993, 2 vols (Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, 3^e série/XIX-XX).

Travaux

- ANDENMATTEN, Bernard, « Claude d'Estavayer, évêque de Belley, chancelier de l'Annonciade (vers 1483-vers 1535) », in *La Renaissance en Savoie. Les arts au temps du duc Charles II (1504-*

- 1553), exposition du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Genève, 2002, p. 135-137.
- BESSON, Marius, *L'Église et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*, 2 vols, Genève, Librairie Jacquemoud, H. Trono, successeur, 1937-1938.
- CHEVALIER, Bernard, « Réforme et réformes. Réflexions en forme de conclusions », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 77, n° 198 (1991). *Église et vie religieuse en France au début de la Renaissance (1450-1530). Actes du colloque organisé à Tours les 15-17 juin 1990 par la Société d'histoire religieuse de la France et le Centre d'études supérieures de la Renaissance*, p. 223-230.
- DOLIVO, Dimitri, *Les monnaies de l'évêché de Lausanne*, Berne, Société suisse de numismatique, 1961.
- DUPRAZ, Emmanuel, *La cathédrale de Lausanne. Étude historique*, Lausanne, Librairie Th. Sack, 1906.
- EDELSTEIN, Marilyn Manera, « Les origines sociales de l'épiscopat sous Louis XII et François I^{er} », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 24/2 (1977), p. 239-247.
- FORAS, Élie-Amédée de, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, vol. 4, Grenoble, Joseph Allier Éditeur, 1900.
- GRANDJEAN, Marcel, *L'architecture religieuse en Suisse romande et dans l'ancien diocèse de Genève à la fin de l'époque gothique*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 2015 (Cahiers d'archéologie romande, 157-158).
- GUIGUE, Marie-Claude, *Topographie historique du département de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, Gromier Ainé, Libraire-éditeur, 1873.
- Helvetia Sacra*, I/3. *Le diocèse de Genève. L'archidiocèse de Vienne en Dauphiné*, par Louis Binz, Jean Emery, Catherine Santschi, rédaction Jean-Pierre Renard, Berne, Francke, 1980.
- Helvetia Sacra*, I/4. *Le diocèse de Lausanne (VI^e siècle-1821), de Lausanne et Genève (1821-1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925)*, par un groupe d'auteurs, rédaction Patrick Braun, Bâle/Francfort-sur-le-Main, Helbing & Liechtenhahn, 1988.
- Helvetia Sacra*, I/5. *Das Bistum Sitten/Le diocèse de Sion. L'archidiocèse de Tarentaise*, rédaction Patrick Braun, Brigitte Degler-Spengler, Elsanne Gilomen-Schenkel, Basel, Schwabe Verlag, 2001.
- LE GALL, Jean-Marie, *Les moines au temps des Réformes. France, 1480-1560*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.

- LEMAÎTRE, Nicole, *Le Rouergue flamboyant. Le clergé et les fidèles du diocèse de Rodez, 1417-1563*, Paris, Cerf, 1988.
- MAILLARD-LUYPAERT, Monique, MARCHANDISSE, Alain, SCHNERB, Bertrand (éds), *Évêques et cardinaux princiers et curiaux (XIV^e-début XVI^e siècle): des acteurs du pouvoir*, Turnhout, Brepols Publishers, 2017.
- MATZ, Jean-Michel, « Rumeur publique et diffusion d'un nouveau culte: les miracles de Jean Michel, évêque d'Angers (1439-1447) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 77, n° 198 (1991), *Église et vie religieuse en France au début de la Renaissance (1450-1530). Actes du colloque organisé à Tours les 15-17 juin 1990 par la Société d'histoire religieuse de la France et le Centre d'études supérieures de la Renaissance*, p. 83-99.
- MINNICH, Nelson H., « The Participants at the Fifth Lateran Council », *Archivum Historiae Pontificiae*, 12 (1974), p. 157-206, repris in *The Fifth Lateran Council (1512-17). Studies on its Membership, Diplomacy and Proposals for Reform*, Aldershot, Great Britain ; Brookfield, Vt., USA, Variorum, 1993.
- MONGIANO, Elisa, « “Fulsit lux mundo, cessit Felix Nicolao”. La conclusione del concilio di Basilea e i riflessi sulle istituzioni sabaude, in “Panta rei”. Studi dedicati a Manlio Bellomo, a cura di Orazio Condorelli, t. 4, Roma, 2004, p. 27-47.
- MOREROD, Jean-Daniel, *Genèse d'une principauté épiscopale. La politique des évêques de Lausanne (IX^e-XIV^e siècle)*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 2000 (Bibliothèque historique vaudoise, 116).
- , « Entre soumission à Rome et velléités identitaires. Le Grand Pardon de Lausanne (1450-1534) », *Revue historique vaudoise*, 119 (2011), p. 35-58.
- MOREROD, Jean-Daniel, TAPPY, Denis, THÉVENAZ MODESTIN, Clémence, VANNOTTI, Françoise, *La Suisse occidentale et l'Empire. Actes du colloque de Neuchâtel des 25-27 avril 2002, organisé par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, le Centre de droit privé de l'Université de Lausanne et la Société d'histoire de la Suisse romande*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 2004 (Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, 4^e série/VII).

- PFISTER, Laurence, *L'enfer sur terre. Sorcellerie à Dommartin (1498)*, Lausanne, Université de Lausanne, 1997 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 20).
- RAPP, Francis, « Le rétablissement de la papauté : une victoire imparfaite et coûteuse », in *De la Réforme à la Réformation (1450-1530)*, éd. par Marc Vénard, Paris, Desclée/A. Fayard, p. 77-142 (Histoire du christianisme, 7).
- REYMOND, Maxime, *Les dignitaires de l'Église Notre-Dame de Lausanne jusqu'en 1536*, Lausanne, G. Bridel, 1912 (Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^e série/VIII).
- , « Aymon de Montfalcon, évêque de Lausanne, 1491-1517 », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 14 (1920), p. 28-39 et 99-111.
- RIPART, Laurent, « Les saints de la maison de Savoie au XV^e siècle », in *L'image des saints dans les Alpes occidentales à la fin du Moyen Âge*, éd. par Sylvie Aballéa, Frédéric Elsig, Rome, Viella, 2015, p. 137-154.
- SANTSCHI, Catherine, *Les évêques de Lausanne et leurs historiens des origines au XVIII^e siècle : érudition et société*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 1975 (Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, 3^e série/XI).
- SURCHAT, Pierre-Louis, « Montfalcon (Montfaucon), Aymon de », in *Die Bischöfe des Heiligen Römischen Reiches, 1448-1468. Ein biographisches Lexikon*, hrsg. von Erwin Gatz, Berlin, Duncker & Humblot, 1996, p. 489-490.
- TABBAGH, Vincent, *Gens d'Église, gens de pouvoir (France, XIII^e-XV^e siècle)*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon, 2006.
- , « Le corps épiscopal », in Marie-Madeleine de Cevins, Jean-Michel Matz (éds), *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin (1179-1449)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 135-146.
- , *Les évêques dans le royaume de France au XIV^e siècle*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon, 2015.
- THÉVENAZ MODESTIN, Clémence, *Un mariage contesté. L'union de la Cité et de la Ville inférieure de Lausanne (1481)*, Lausanne, Université de Lausanne, 2006 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 38).
- VALAZZA TRICARICO, Marie-Ange, « Lausanne, ville impériale? », in Jean-Daniel Morerod, Denis Tappy, Clémence Thévenaz Modestin, Françoise Vanotti, *La Suisse occidentale et l'Empire*.

Actes du colloque de Neuchâtel des 25-27 avril 2002, organisé par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, le Centre de droit privé de l'Université de Lausanne et la Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 2004 (Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, 4^e série/VII), p. 227-239.

VERGER, Jacques, « Le rôle social de l'Université d'Avignon au XV^e siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 33/3 (1971), p. 489-504.

